



Synthèse de la séance ordinaire du 07/02/2020
Commune de Villemeux sur Eure

D2020-01 : Création d'un poste d'adjoint technique non permanent :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet, non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

D2020-02 : Création d'un poste d'adjoint d'animation territorial non permanent :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint d'animation territorial à temps complet, non permanent pour faire face à un accroissement temporaire d'activité.

D2020-03 : Avancements de grade – création de 3 postes :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité la création des trois postes proposés, soit :

- Adjoint d'animation principal 2^{ème} classe
- Agent de maîtrise principal
- Adjoint d'administratif principal 2^{ème} classe

D2020-04 : Rénovation du groupe scolaire Hélène Boucher - Demande de subvention au titre du FDI :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDI pour la 4^{ème} phase de travaux du groupe scolaire Hélène Boucher.

D2020-05 : Rénovation du centre de loisirs – Demande de subvention au titre du FDI :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre du FDI pour les travaux de rénovation du centre de loisirs.

D2020-06 : Rénovation de la toiture de la salle Dodeman - Demande de subvention au titre du FDI :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à solliciter une subvention au titre du FDI pour financer les travaux de rénovation de la toiture de la salle Dodeman.

D2020-07 : Travaux de voirie – Demande de subvention au titre du FDI :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à solliciter une subvention au titre du FDI pour financer des travaux de voirie d'un montant de 100.000 €.

D2020-08 : Tarifs municipaux 2020, délibération complémentaire :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la location des tables rondes pour les manifestations privées, organisées dans la salle des fêtes, au tarif unitaire de 6 €.

D2020-09 : Tarifs repas des anciens :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve, à la majorité, les tarifs proposés, soit .

- 5 € pour les personnes âgées de 70 ans et plus, les membres du conseil municipal et le personnel communal,
- 38 € pour les accompagnants et les personnes âgées de moins de 70 ans.

D2020-010 : Dénomination de la rue du futur lotissement Boisfort:

Le conseil municipal approuve à l'unanimité la dénomination proposée, soit « Côte de Boisfort ».